

3^e Rencontres poétiques Henri HIRO

2020



Papara, le 23 octobre 2019

Cher.e.s collègues,

Fortes de l'estime dont elles bénéficient auprès des équipes, et des élèves toujours enthousiastes à l'idée d'arpenter les sentiers de la poésie, les *Rencontres Henri Hiro* sont une fois de plus relancées, pour la 3^e année consécutive !

Le thème, résolument vaste, invite cette année à un travail sur le ou les patrimoines.

Entendu comme « *ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun* », il nous conduit à mener avec les élèves une réflexion sur un passé qui éclaire le présent, au travers des socles et valeurs qui consolident à la fois notre identité mais constituent aussi nos acquis communs et collectifs.

Au-delà du patrimoine familial, centré sur la sphère des siens, nous nous intéresserons au patrimoine culturel, architectural, gastronomique, artistique, littéraire..., en n'oubliant pas de tisser des liens tangibles entre langue française et langues tahitiennes...

Les héros, la nature et la biodiversité, les Anciens, les traditions, l'héritage, les marae, le va'a, les légendes, les techniques, les danses, les instruments de musique, le 'orero ...sont autant de sujets qui pourront être explorés avec profit et, de surcroît, de manière transdisciplinaire.

Si notre concours, qui compte toujours comme fidèles participants la circonscription n° 6 des Tuamotu-Gambier et le collège de Hao, s'élargit cette année à la totalité des collèges de Tahiti, gageons qu'il prenne plus d'essor encore, d'année en année ! Il semble que ce soit sa vocation, tant la pratique de la poésie en Polynésie, terre du 'orero, semble naturellement aller de soi.

Nous vous souhaitons de merveilleux voyages poétiques avec vos élèves. Que la réflexion commune sur les patrimoines puisse nourrir leur esprit citoyen et les éclairer sur l'avenir.

Le Comité d'organisation

3^e Rencontres poétiques Henri HIRO

2020



« Et maintenant va !
Oui, va,
mais surtout conserve l'attache ! »
"L'attache"

« Haera rā !
Haere e ia vai ā rā !
E ia vai ā »
"Fero"

Thème annuel
Patrimoine(s)
Faufa'a tumu

RÈGLEMENT

Article 1 – Organisation du concours.

Le concours de poésie 2019-2020 est organisé par le collège de Papara. Il s'agit d'un concours de poésie, en langue française et en langue tahitienne, conçu par les professeurs à destination des élèves. Les professeurs de français et de tahitien ont la charge de l'organisation générale, appuyés par les collègues volontaires des autres disciplines ainsi que par les autres personnels de la communauté éducative.

Ensemble, ils constituent **le comité d'organisation.**

Article 2 – Public du concours.

Le concours s'adresse à tous les élèves des collèges de Tahiti, de la 6^e à la 3^e, à ceux des CETAD de Tahiti, ainsi qu'aux élèves de CM2 de la circonscription des Tuamotu-Gambier et ceux du collège de Hao.

Chaque établissement peut inscrire quatre élèves par classe qui auront été préalablement sélectionnés par les professeurs : deux élèves en langue française et deux élèves en langue tahitienne.

Article 3 – Objectifs du concours.

- Rendre hommage aux langues, française et tahitienne.
- Encourager les élèves à écrire et à dire un texte en public.
- Favoriser la confiance en soi et le goût de l'effort.
- Rappeler les origines orales de l'expression polynésienne.
- Valoriser les élèves des établissements de l'éducation prioritaire.
- Créer des temps d'échanges, de partages et de rencontres (élèves et adultes).

Article 4 – Les catégories de poèmes proposées

Article 4.1. Poèmes en langue française : les élèves seront amenés à produire un poème libre (pas de longueur de vers définie, pas de rimes obligatoires) sur le thème imposé chaque année.

Article 4.2. Poèmes en langue tahitienne : les élèves seront amenés à produire un poème libre (pas de longueur de vers définie, pas de rimes obligatoires) sur le thème imposé chaque année.

Article 4.3. Poèmes-objets : Seront autorisés les poèmes-objets (textes en trois dimensions). A ce titre ces productions seront classées dans une catégorie spécifique.

Article 5 – Déroulement du concours.

Article 5.1. Calendrier : Le concours s'organise en quatre étapes successives.

- **Inscription** : Les établissements inscrivent leurs classes à partir **du mardi 12 novembre au vendredi 13 décembre 2019**. L'inscription est obligatoire pour la participation au concours. Elle est effectuée par le chef d'établissement via la fiche fournie aux établissements (ANNEXE 1) qui devra être renvoyée par mail au comité d'organisation à l'adresse suivante :
concoursdepoesiedufenua2020@gmail.com
- **Envoi des poèmes** : Les établissements ont **jusqu'au vendredi 31 janvier 2019** pour envoyer par mail, **à la même adresse**, les poèmes de leurs élèves sous format WORD ou PDF, en prenant soin de préciser le titre du poème, le nom, le prénom et la classe de l'élève, le nom du professeur référent de la classe ainsi que le nom de l'établissement.
- **Déclamation** : Les élèves sélectionnés par le jury seront conviés à la journée de restitution orale le **mercredi 13 mai 2020**, au cours de laquelle ils déclameront leur production en public et devant le jury, dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.
- Le jury, à l'issue de cette journée et après délibération, désignera, par niveau, les lauréats du concours.

Article 6 – Composition du jury et publication du palmarès.

Article 6.1. Jury

- **Un comité de lecture** sera constitué de professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de l'encadrement, de parents d'élèves et de civils. Souverain en tant que jury, il aura la responsabilité de la lecture des poèmes et de la déclaration des élèves sélectionnés pour la journée de restitution.
- Il se réunira pour délibérer dans **la semaine du 10 au 14 février 2020.**
- Il publiera la liste des élèves sélectionnés pour la journée de restitution dans **la semaine du 24 au 28 février 2020.**

Article 6.2. Palmarès

Il sera attribué trois prix à chacun des niveaux suivants dans les deux catégories (langue française et langue tahitienne) en lice :

- niveau CM2
- niveau 6ème / niveau 6ème SEGPA
- niveau 5ème / niveau 5ème SEGPA
- niveau 4ème / niveau 4ème SEGPA
- niveau 3ème / niveau 3ème SEGPA
- CETAD

Article 7 – Les critères de sélection des poèmes

Article 7.1 -Les modalités de sélection des poèmes à l'écrit :

Les productions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Qualités rédactionnelles (maîtrise de la langue, musicalité...).
- Pertinence au regard du sujet proposé.
- Richesse de l'inventivité.

Article 7.2 -Les modalités de sélection des poèmes à l'oral :

Les productions seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Qualité de la mise en voix du texte et de son registre.
- Effets esthétiques et émotionnels véhiculés par la prestation.

Article 8 – Le suivi du concours

Article 8.1. Les auteurs autorisent le Centre de Lecture/Médiathèque de la DGEE ainsi que la Dépêche à publier les productions et à les exploiter dans le cadre de leur activité.

Article 8.2. De même, si une association souhaite exploiter les œuvres produites, afin notamment d'en faire une exposition ou quelque affichage, les auteurs ne s'y opposeront pas.

Article 8.3. La participation au concours de poésie implique l'entière acceptation du présent règlement.

ANNEXE 1

3^e Rencontres poétiques Henri HIRO
2020



FICHE D'INSCRIPTION

| | |
|---|--|
| NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : | CHEF(FE) D'ÉTABLISSEMENT |
| | NOM, Prénom : |
| ENSEIGNANT(E) REFERENT(E) : | SIGNATURE : |
| NOMBRE DE CLASSES INSCRITES : | DATE : |
| DÉTAILS | CATÉGORIE |
| classe(s) de 6ème :..... classe(s) de 6ème SEGPA : | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |
| classe(s) de 5ème :..... classe(s) de 5ème SEGPA : | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |
| classe(s) de 4ème :..... classe(s) de 4ème SEGPA : | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |
| classe(s) de 3ème :..... classe(s) de 3ème SEGPA : | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |
| classe(s) de 3ème prépa pro : | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |
| Nombre d'élèves inscrits au total | Poème en français : X..... Poème en tahitien : X..... Poème-objet : X..... |

À retourner par mail à l'adresse suivante : concoursdepoesiedufenua2020@gmail.com

Date limite d'envoi, délai de rigueur :

13 décembre 2019